Nouvelle formule, nouvelle présentation du BIPP

Thierry Delcourt

Vous l'avez remarqué, notre Bulletin d'Information des Psychiatres Privés s'est offert une nouvelle présentation qui se veut plus lisible et plus attractive. Comme toujours dans ces évolutions proposées, un temps d'ajustement est nécessaire.

La nouvelle formule du BIPP a besoin de votre avis et de vos propositions pour se rendre encore plus attractive et efficace. Bien sûr, le plus visible est le remodelage de la couverture. Mais je vous propose aussi deux aménagements importants : le choix pour chaque numéro d'une thématique faisant l'objet d'un dossier spécial, et la présence d'un encart central à feuilles détachables afin de faciliter la lecture et l'inscription aux événements que proposent l'AFPEP-SNPP et ses partenaires.

Je vous rappelle la mission initiale du BIPP, dont vous trouverez les archives complètes sur le site : http://www.efpep-snpp.org/index. php?page=archives-bipp

« Le SNPP publie trimestriellement le BIPP, Bulletin d'Information des Psychiatres Privés, à destination des adhérents de l'AFPEP-SNPP. Ce bulletin comporte les dernières informations professionnelles mais aussi des articles de fond, le plus souvent proposés par les membres du Conseil d'Administration de l'AFPEP-SNPP.

Publier dans le BIPP est cependant ouvert à tous les adhérents : n'hésitez donc pas si vous le souhaitez à nous envoyer un article, de préférence par courriel, à l'attention du rédacteur en chef du BIPP. » info@afpep-snpp.org ou delcourtthierry@9online.fr

Nous publions désormais trois numéros par an, dont certains sont adressés à l'ensemble des psychiatres privés. De plus en plus, le BIPP ouvre ses colonnes à tous les adhérents et sympathisants, mais aussi à celles et ceux qui pensent l'actualité de la profession et de la pratique. Soucieux d'être au plus près du questionnement de chacun, le comité de rédaction inter-réagit avec l'actualité. Mais le souci est aussi de ne pas se laisser emporter dans des polémiques accessoires. En effet, il est important de ne pas se laisser détourner, de ne pas laisser de côté le travail de fond et la pensée, clinique et politique, qui animent le syndicat (SNPP) et l'association scientifique (AFPEP) depuis leur fondation. Ce numéro traite de la mise à mal du métier de psychiatre, et le prochain s'intéressera à l'indépendance professionnelle et au secret professionnel. Dès maintenant, vous pouvez adresser vos contributions. Vous pouvez aussi adresser vos billets d'humeur, vos annonces et vos informations locales, régionales et nationales.

Merci de votre avis.